

Bulletin Communal

A
V
E
N
A
Y



Décembre 2005



Sommaire

Page 4	Le Mot du Maire
Page 7	Renseignements utiles
Page 8	Informations pratiques
Page 10	Ordures Ménagères
Page 12	Budget succinct
Page 13	Tarifs
Page 14	Etat-Civil
Page 15	Programme Social Thématique Départemental
Page 16	Intercommunalité (Informations)
Page 18	Communauté de Communes « Evrecy Orne Odon »
Page 20	SIGAZ
Page 21	Gaz de France
Page 22	S.I.A.V.A
Page 23	Association Odon-Cote 112
Page 24	U.N.C.A.F.N
Page 26	Loisirs Culture et Accueil du 3 ^{ème} Age d'Avenay
Page 28	Comité de Fleurissement
Page 30	Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay
Page 32	Le Mot de l'École
Page 35	Le Mot des Déléguées des Parents d'Elèves
Page 36	Le Mot de frère Arsène
Page 37	A.F.A.P.E.J
Page 38	Tennis de Table
Page 39	Tennis Club d'Avenay
Page 40	I.C.L Val Orne Ajon
Page 42	A.S Vieux Football
Page 43	S.I.A.D
Page 44	A.D.M.R
Page 46	Les Enfants du Oualo
Page 48	Les Jardiniers de France
Page 49	Les Croqueurs de Pommes Normandie
Page 50	Petites Annonces

Le Mot du Maire



A quelques jours de cette fin d'année, je tiens d'abord à remercier de leur chère collaboration, le Conseil Municipal, le Secrétaire de Mairie, les Associations, les Enseignants, l'Abbé Leclercq, le frère Arsène, le Personnel Communal et toutes les Bonnes Volontés qui m'ont accompagné dans mes fonctions (fonctions quelquefois difficiles).

Merci à toutes ces personnes, qui animent notre village et contribuent à son bien-être et à sa convivialité.

Vous trouverez, dans ce petit bulletin, des informations pratiques, mais aussi le détail des travaux qui ont été réalisés cette année ou qui restent à mener à moyen terme.

Les travaux réalisés en 2005 sont conséquents et, sans subventions de l'État et du Conseil Général, ils n'auraient pas pu voir le jour : merci à nos élus, Jean-Yves Cousin, Député et Henri Girard, Conseiller Général, pour le soutien qu'ils m'ont apporté.

1. 5 300 mètres de haies ont été plantés sur notre Commune (4 100 mètres par la Commune et 1 200 mètres par des particuliers. Ces haies bordent de nouveaux chemins ruraux (chemin parallèle au C.D 36, de la chapelle au carrefour de Maizet) et chemin d'Avenay à Evrecy (qui part de la propriété Fourmond et qui rejoint la Commune d'Evrecy). Ce dernier chemin a fait l'objet d'un courrier de Monsieur GIRARD qui souhaite réaliser le même type de haie sur sa Commune, afin que ce chemin soit planté sur toute sa longueur.

« Bonnes randonnées à tous »

2. Le pont sur la Guigne a été refait, en commun avec la Commune d'Esquay Notre-Dame.
La V.C 1 a été élargie, du pont sur la Guigne, jusqu'à la Commune d'Amayé-sur-Orne. Cette voie sera goudronnée début 2006.
3. L'extension du cimetière a débuté : des plantations ont été réalisées, et un parking a été créé. Prochainement, un columbarium de dix cases va être construit afin de satisfaire les demandes de certaines personnes.
4. L'extension de l'école maternelle a permis d'améliorer les conditions d'accueil et de scolarisation de nos enfants. J'en profite pour réitérer la bienvenue et toute ma sympathie à nos nouvelles enseignantes.
5. Les fenêtres et une porte de la salle communale ont été remplacées et le chauffage insuffisant de cette salle a été renforcé.

Ces travaux étaient nécessaires, afin de permettre un meilleur accueil des enfants qui y déjeunent, mais aussi des autres utilisateurs.

D'autres travaux restent à réaliser :

1. L'assainissement collectif :

A l'heure où je rédige ce petit mot, je n'ai aucune information écrite des diverses administrations (Bureau d'Etudes, Agence de l'Eau, Conseil Général, SIAVA), sur le calendrier des travaux. C'est avec beaucoup de regrets et de désespoir que je ne peux vous informer davantage !...

2. Gaz naturel :

C'est une grande satisfaction de vous annoncer que les travaux d'alimentation commenceront début janvier. Une partie de la Commune (Route d'Esquay Notre-Dame et Rue de la Mare, jusqu'au serres Suzanne) sera desservie dès 2006. Une deuxième tranche de travaux pourrait être envisagée, jusqu'au bourg. A ce sujet, une réunion publique sera organisée avec Gaz de France et divers partenaires le 31 janvier, à 19h30, à la salle communale.

Venez nombreux si vous êtes intéressés.

3. Voirie communale :

L'échéancier des subventions du Conseil Général s'étale sur trois exercices : 2006, 2007 et 2008. Pour 2006, est prévu le goudronnage de la V.C 1 (d'Esquay Notre-Dame à Amayé-sur Orne -le bourg étant exclu, en attendant les travaux d'assainissement-).

La réfection de la V.C 3 (Rue de la Mare), de la V.C 2 (Rue des Criquets) et de la V.C 5 (Secteur « Fierville - Amayé ») sera programmée sur les exercices 2007 ou 2008, en fonction des priorités.

Tous ces travaux devraient donc être exécutés fin 2008.

Il reste encore beaucoup de travaux à réaliser. D'autres projets seront mis à l'étude et leur faisabilité sera étudiée lors de la préparation du Budget de 2006.

Recommandations :

Veillons à nos administrés :

La vitesse trop élevée malgré les panneaux de signalisation, la circulation en sens interdit, le stationnement gênant (notamment aux abords de la salle communale), les feux de broussailles, les tontes de gazon le dimanche après-midi et la divagation de chiens errants me sont souvent signalés.

Avec un peu d'efforts et plus de civisme, les relations entre nous tous (élus, administrés) n'en seront que meilleures.

Je souhaite qu'au cours de l'année nouvelle, les liens, toutes générations confondues, se renforcent dans un esprit de respect, afin de rendre plus agréable encore, la vie de notre village.

Manifestations :

Le 11 novembre dernier, nous étions à nouveau nombreux, rassemblés au Monument aux Morts, pour commémorer l'Armistice de 1918. Merci pour ce témoignage de patriotisme où beaucoup d'enfants étaient présents.

A cette occasion, nous avons rendu hommage à Messieurs Bernard Lecourt et Raymond Patry, Anciens Combattants, qui ont reçu du Président Bry, respectivement la Médaille de la Reconnaissance de la Nation et la Médaille Croix du Combattant.

Honneur et Respect à nos deux récipiendaires.

Pour conclure, j'aurai une pensée toute particulière pour nos amis qui nous ont quittés, cette année, trop brutalement. Une pensée aussi pour tous ceux qui souffrent de maladie.

Enfin, j'adresse mes souhaits de bienvenue aux nouveaux habitants et qu'ils trouvent dans notre village la qualité de vie et de service qu'ils attendent.

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et de vous présenter nos vœux les plus sincères de bonheur, santé et réussite pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers.



BONNE ANNEE 2006

Le Maire

Gérard LEMOINE

Renseignements utiles

MAIRIE 02.31.80.56.96
MAIRE M. Gérard LEMOINE 02.31.80.57.89
1^{er} ADJOINT M. Jean-Louis LECHEVALIER 02.31.80.59.87

ECOLE D'AVENAY

Directeur : M. Jean-Yves CAILLARD
Tél : 02.31.80.74.03

COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Principal : M. Marc BOILAY
Tél : 02.31.80.54.37



PAROISSE SAINT-GERBOLD LES DEUX VALLEES

Frère Arsène SÉBIRE, Presbytère d'Evrecy
Tél : 02 31 73 66 15

SERVICE DES EAUX

S.A.U.R Grentheville
Tél : 02.31.52.53.62

FRANCE TELECOM

Dépannage 1013

POSTE D'EVRECY

02.31.08.32.20

SERVICES E.D.F - G.D.F

Tél : 02.31.84.12.10
Dépannage : 02.31.84.21.95



ALLO URGENCES

Pompiers de Caen : 18 (ou 112 appel européen)
SAMU de Caen : 15
Gendarmerie d'Evrecy : 02.31.08.35.53
Centre anti-poison Rouen : 02.35.88.44.00
CHU Côte de Nacre : 02.31.06.31.06



Informations pratiques

PERMANENCES DE MAIRIE

Le mardi de 18h à 19h et le vendredi de 17h à 19h.

Tél/Fax : 02.31.80.56.96

e.mail : mairie.36@cegetel.net

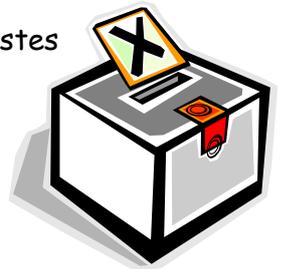
Les jours et horaires ci-dessus peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances notamment. Quand le mardi et le vendredi sont des jours fériés, les permanences sont avancées au lundi ou au jeudi, aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou le Maire Adjoint, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2005.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2006 sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (A condition toutefois d'avoir été recensés à l'âge de 16 ans). Il est toujours bon de vérifier en Mairie que cette inscription automatique a bien été faite.



Aucune élection n'étant prévue en 2006, les personnes nouvellement inscrites ne recevront pas de carte d'électeur. Celles-ci leur seront remises en 2007, à l'occasion de la refonte générale des listes électorales.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par la Journée d'Appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, garçons et filles, doivent désormais venir se faire recenser en Mairie, dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.

En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- o Carte Nationale d'identité
- o Livret de Famille
- o Le cas échéant une copie du document justifiant la nationalité française.
- o Un justificatif de leur deuxième nationalité pour les doubles nationaux.



DOCUMENTS D'ETAT-CIVIL

Les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès doivent être demandés directement à la Mairie de la Commune où s'est produit l'événement.

Joindre une enveloppe timbrée à votre demande.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (Validité 10 ans)

Dans tous les cas (adultes et mineurs) :

- Un extrait de naissance avec filiation complète.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone, certificat d'imposition ou de non imposition...)
- 2 photos d'identité identiques, de moins de trois mois.

Dans certains cas :

- L'ancienne carte d'identité en cas de renouvellement
- La déclaration de perte ou de vol enregistrée par la Gendarmerie si l'ancienne carte ne peut être produite.
- Une copie du jugement de divorce pour l'utilisation du nom du conjoint.
- Un justificatif de nationalité française si le demandeur est né à l'étranger ou de parents étrangers.

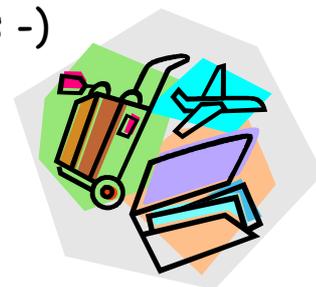
Pour les mineurs :

- Le livret de famille des parents.
- Une copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Une copie de la décision de justice en cas d'autorité parentale conjointe.

PASSEPORT (Validité 10 ans - 5ans pour les mineurs -)

Dans tous les cas (adultes et mineurs) :

- Un justificatif d'identité
 - Carte Nationale d'Identité
 - Ou extrait d'acte de naissance
 - Ou livret de famille des parents du demandeur
 - Ou ancien passeport si périmé depuis moins de 2 ans
- Un justificatif de domicile (Voir « Carte Nationale d'Identité »).
- 2 photos d'identité identiques, de moins de trois mois.
- Un timbre fiscal à 60 €uros. (Pour les mineurs, voir les 2 cas ci-dessous).



Dans certains cas :

Voir même rubrique dans « Carte Nationale d'Identité ».

Pour les mineurs (Inscription sur le passeport des parents):

- Possibilité d'inscrire les enfants de moins de 15 ans sur le passeport des parents (fournir 2 photos de chaque enfant - Pas de timbre fiscal).
- Copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Attestation sur l'honneur du parent demandeur certifiant que le mineur n'est pas en possession d'un passeport personnel.

Pour les mineurs (Délivrance d'un passeport personnel) :

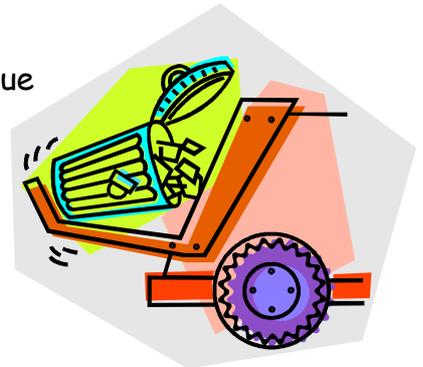
- Fournir une copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Copie de la carte d'identité et attestation du parent non demandeur précisant qu'il n'a pas lui-même obtenu un passeport au nom de l'enfant.
- Un timbre fiscal à 30 €uros.

Ordures ménagères...

Que faire de nos déchets ?

1/ Le ramassage des ordures ménagères :

Les poubelles doivent être déposées sur la voie publique au plus tôt la veille au soir du jour du ramassage, c'est à dire le dimanche soir, les éboueurs passant le lundi matin. Lorsque le lundi est férié (ex. lundi de Pâques), les éboueurs passeront le mardi matin.



2/ Le compostage :

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost. Pour mon composteur j'assemble les contraires : sec et humide, vert et brun, azote et carbone, fin et grossier.



Matières brunes: feuilles, tailles de haies réduites en morceaux, fanes diverses, essuie-tout, sciure de bois non traitée, coquilles d'œuf, etc.

Matières vertes: tonte de gazon, fruits et légumes crus ou cuits, mauvaises herbes non montées en graines, marc de café, sachets de thé ou tisane etc.

Les micro-organismes transforment les déchets en humus et produisent de la chaleur pour hygiéniser le compost.

Le compost allège les terres lourdes, limite l'évaporation de l'eau, protège du gel, améliore l'état sanitaire, il nourrit le sol.

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Il permet de diminuer la quantité de déchets à éliminer, c'est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

10kg de compost pour produire 10 kg de légumes

3/ Le tri sélectif :

Les conteneurs (verre, plastique, papier, cartonnage, métal) restent à votre disposition, place de l'église. Ne laissez pas vos emballages aux abords des conteneurs. Ne déposez pas de sacs d'ordures ménagères ou d'autres déchets S.V.P.

4/ La déchetterie :

Les déchets acceptés: encombrants, déchets verts, branchages, métaux, ferrailles, gravats inertes, cartons industriels, huiles, papier, emballages, piles, batteries....

Les déchets refusés: ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, extincteurs et déchets explosifs....

Les horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- ✓ Mercredi : 14h00 - 16h30
- ✓ Vendredi: 14h00 - 17h30 (à partir du 1^{er} janvier 2006)
- ✓ Samedi 10h00 - 12h00 et 14h - 16h30

Les horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

- ✓ Lundi : 14h30 - 18h00
- ✓ Mercredi : 14h30 - 18h00
- ✓ Vendredi: 14h30 - 18h00 (à partir du 1^{er} janvier 2006)
- ✓ Samedi 10h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00

N'oubliez pas de retirer votre carte d'accès à la mairie, si vous ne l'avez pas encore fait!



La réglementation sur les nuisances sonores imposée à l'usage des appareils motorisés (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse, etc.) :

- ✓ Du lundi au vendredi : 8h - 19h
- ✓ Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- ✓ Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Budget succinct



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ACHATS	34 000
dont : Eau	800
Electricité	7 000
Combustibles	4 500
Alimentation	13 350
Petit matériel	3 000
Fourn. de bureau	1 200
Fourn. Scolaires	3 000
SERVICES EXTERIEURS	30 843
dont : Entretien bâtiments	15 587
Entretien voirie	9 585
Entretien matériel	2 800
Primes d'assurances	2 590
AUTRES SERVICES	5 995
dont : Fêtes et cérémonies	1 100
Téléphone/Timbres	1 900
Frais de transport	800
IMPOTS ET TAXES	1 950
FRAIS DE PERSONNEL	101 503
GESTION COURANTE	32 701
dont : Indemnité élus	15 550
Service incendie	6 451
Charges intercom.	4900
Subventions	4 415
FRAIS FINANCIERS	6 151
AUTRES DEPENSES	250
CESSIONS DIVERSES	3 396

TOTAL FONCTIONNEMENT 216 749 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURS. EMPRUNTS	8 411
ACQUISITIONS	51 550
dont : Plantations	38 546
Travaux église	3 194
Matériel communal	780
Aménag. Maternelle	4 000
Matériel Informatique	5 030
GROS TRAVAUX	220 766
dont : Constr. Maternelle	47 161
Assainissement	8 000
Voirie / Bâtiments	55 772
Trav. Hydrauliques	95 405
Eclairage public	6 100
Terrains	8 328

TOTAL INVESTISSEMENT 280 727 €

TOTAL DEPENSES 2005 497 476 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

VENTE DE PRODUIT	20 150
dont : Cantine/Garderie/Etude	20 000
IMPOTS ET TAXES	70 561
dont : Contrib. Directes	61 211
Droits de mutation	9 200
DOTATIONS DE L'ETAT	73 367
dont : D.G.F	52 610
Fds Nal Taxe Prof.	11 000
Dotations diverses	9 757
AUTRES RECETTES	8 250
dont : Loyers	6 500
EXCEDENT 2004	29 800

TOTAL FONCTIONNEMENT 216 749 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

DOTATIONS	26 693
EMPRUNT	100 000
SUBVENTIONS	115 428
REPRISE SUR RESULTAT 2004	27 036
EXCEDENT 2004	8 174
RECETTES DIVERSES	3 396

TOTAL INVESTISSEMENT 280 727 €

TOTAL RECETTES 2005 497 476 €

BUDGET DU C.C.A.S

Entretien du matériel	220
Impôts et taxes	140
Secours en argent	781
Subvention A.D.M.R	400
Bourses communales	300

TOTAL DEPENSES 2005 1 841 €

Location téléalarme	258
Subvention communale	500
Loyers	460
Excédent 2004	623

TOTAL RECETTES 2005 1 841 €

Tarifs

CONCESSIONS CIMETIERE :

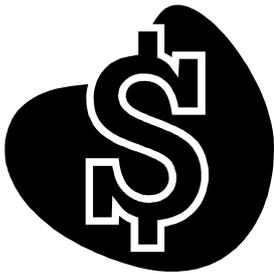
- 100 ans : 100 €uros
- 50 ans : 77 €uros
- 30 ans : 50 €uros



CANTINE SCOLAIRE et GARDERIE:

- Enfants : 3,25 €uros par repas
- Adultes : 4,00 €uros par repas
- Garderie du matin : 1,58 €uro par jour
- Garderie du soir / Etude : 1,58 €uro par jour

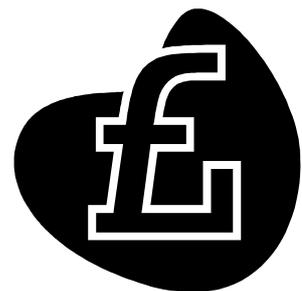
TELE ALARME :



- 1^{er} tarif : 4,57 €uros / mois (bénéficiaires non imposables)
- 2^{ème} tarif : 7,62 €uros / mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)

LOCATION SALLE DES FÊTES :

- Habitants de la commune : 77 €uros
- Personnes hors commune : 183 €uros
- Frais de chauffage : 31 €uros
- Location courte (demi-journée) : 23 €uros



CONTRIBUTIONS DIRECTES :

	Commune	Communauté de Communes
□ Taxe d'Habitation	7,36 %	2,23 %
□ Foncier Bâti	14,81 %	4,28 %
□ Foncier Non Bâti	32,87 %	6,88 %
□ Taxe Professionnelle	10,01 %	2,24 %

Etat-Civil

NAISSANCES :

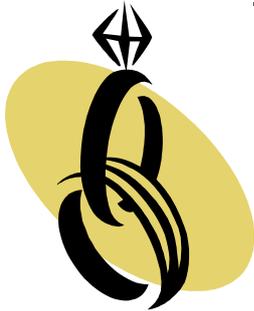
Juliette MARCHAND
Chloé LOISON

13 septembre 2005
20 novembre 2005



Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

MARIAGES :



Franck SARFATI
et
Béatrice CHARRIER
06 août 2005

Emmanuel LEMOINE
et
Vanessa SOUVESTRE
27 août 2005

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

DECES :

Madeleine LABRETONNIERE
Annick LECOURT
Paulette MORIN
René LABRETONNIERE

28 mai 2005
13 juillet 2005
02 août 2005
31 octobre 2005

Sincères condoléances aux familles.

Programme Social Thématique Départemental

Nouvelles aides à l'amélioration de l'habitat

Restaurer pour louer : jusqu'à 80 % de subvention.

Afin de satisfaire les besoins en logements des personnes à revenus modestes sur le département, le Conseil Général du Calvados a décidé d'engager avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) une opération d'amélioration et de développement du parc de logements locatifs privés.

Si vous êtes propriétaire d'un logement ancien de plus de 15 ans en mauvais état, ou encore d'un bâtiment que vous souhaitez transformer en logement locatif, cette opération vous intéresse. En contrepartie, vous vous engagez à loger des personnes aux ressources limitées qui vous sont proposées et à respecter un loyer conventionné pendant 9 ans.

Mandaté par le Conseil Général du Calvados, le CDHAT est à votre disposition, gratuitement, pour :

- Vous informer sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre projet.
- Réaliser une pré-étude comprenant une visite des lieux, un avant-projet sommaire, une estimation du montant des travaux et des aides financières, un plan de financement prévisionnel de votre projet.
- Vous donner des conseils techniques et vous informer sur les contraintes urbanistiques.
- Monter votre dossier de demande de subvention et de prêt aidé et l'adresser aux organismes compétents
- Vous assister jusqu'à la mise en place du locataire

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

CDHAT Agence du Calvados

2 Avenue du pays de Caen

Zone d'activités « Normandial »

Colombelles

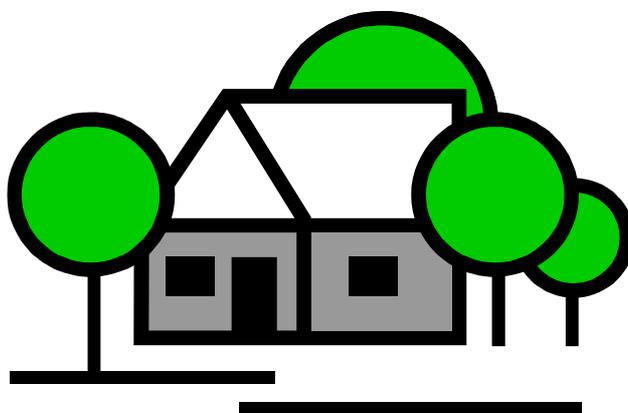
14914 CAEN cedex 9

Tel : 02.31.70.33.62

Fax : 02.31.70.33.64

Email : agence14@cdhat.fr

Site internet : <http://www.cdhat.fr>



Intercommunalité

Information et principaux points de repères

Que fait la Communauté de Communes pour les administrés ?

Le champ d'application est trop vaste pour y répondre promptement. Aussi, j'ai choisi d'y répondre point par point, chaque année à la même période.

Autrefois, dévolu aux communes dans leurs commissions respectives, les compétences ont été soit totalement, soit partiellement transférées à la communauté de communes Evrecy-Orne-Odon : C.C.E.O.O. (Cf. Bulletin communal de décembre 2003)

La C.C.E.O.O. comprend 42 membres élus et issus des conseils municipaux de 19 communes à raison de deux délégués, titulaire et suppléant, par commune pour les plus petites et davantage pour les plus grandes.

Les délégués sont regroupés en 6 commissions principales autour des compétences transférées, d'une part et des organes de fonctionnement d'autre part.

Commissions et compétences :

- 1- commission finances
- 2- commission aménagement de l'espace, environnement et développement économique
- 3- commission déchets ménagers
- 4- commission tourisme et communication
- 5- commission d'équipements socioculturels, sportifs et de services d'intérêt communautaire
- 6- commission voiries

Auxquels sont venus se greffer des sujets d'intérêt communs, comme la notion de « pays » ou encore le SCOT, schéma de cohérence territoriale.

Parmi les nombreux sujets traités au cours de l'année 2005, un exposé du Maire de Caen le 26 Mai 2005 nous a rappelé brièvement l'évolution démographique de ce qui est l'équivalent aujourd'hui de la C.C.E.O.O. entre l'année 1968 : 55 000 habitants, et l'année 2005 : 120 064 habitants, soit une population qui a plus que doublé en moins de quarante années, avec à peu de choses près la même infrastructure routière. La nécessité de créer une agence d'urbanisme chargée d'élaborer le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour les 124 communes de l'agglomération caennaise, soit 320 000 habitants et 127 000 hectares de superficie est apparue pour palier cette évolution pour les décennies à venir.

L'agence d'urbanisme serait chargée d'élaborer le SCOT:

- Le Plan Local de l'Habitat (P.L.H)
- Le Plan de Déplacement Urbain (P.D.U)
- Le Schéma de Développement Commercial (S.D.C)
- Le Plan de Prévention des Risques (P.P.R)
- Les changements de plan interactif

L'agence de l'urbanisme et son fonctionnement :

A la fois observatoire, service d'étude, l'agence d'urbanisme coûte en investissement et fonctionnement et par voie de conséquence à notre communauté de communes, comme le syndicat en emprise d'infrastructure routière.

En France, il existe 40 agences d'urbanisme de cette importance.

Aussi, il faut bien penser et regarder en face que l'évolution démographique sur notre territoire actuel, qui, placé à moins de 15 kilomètres de Caen, va connaître dans les décennies à venir un développement exponentiel.

Aussi, il devenait urgent de créer une agence d'urbanisme pour l'agglomération Caennaise, comme il devient nécessaire à notre communauté de communes d'établir un Schéma de Secteur imageant notre plan d'aménagement et de développement durable, PADD ; et aux communes d'établir un PLU, Plan Local d'Urbanisme, ou carte communale, pour se protéger d'une trop brusque évolution sans réflexion préalable, sur la gestion de chaque territoire.

Le Délégué Titulaire
à la Communauté de Communes
d'Evrecy Orne Odon,
Jean-Louis QUILLOT

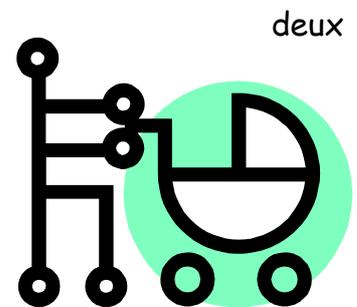
Communauté de Communes « Evrecy Orne Odon » (C.C.E.O.O)

La Loi d'orientation du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale, profondément amendée par la Loi Chevènement de juillet 1999, a incité les conseils municipaux à se regrouper : le paysage intercommunal du Calvados est maintenant bien dessiné et la communauté de communes « Evrecy Orne Odon » y a trouvé sa place. Au courant de cette année 2005, vous avez pu prendre connaissance de ses activités par le biais des deux bulletins d'information qu'elle a édités à l'intention des quelque 13000 habitants qui la composent.

Le projet communautaire élaboré cette année a visé des actions prioritaires et des prévisions à plus long terme, difficiles à mettre en place, sans cet échelon intercommunal.

Les actions prioritaires, ce sont :

- ✓ L'entretien des voiries communales ; une délibération de groupement de commandes permet également aux communes membres de la CCEO de bénéficier de prix compétitifs pour la réalisation des travaux de voirie restant à leur charge et ceci grâce à un appel d'offres unique.
- ✓ Les travaux de remembrement sont poursuivis sur trois communes : Avenay, Maizet et Sainte-Honorine du Fay.
- ✓ La gestion des déchets ménagers, le fonctionnement de déchetteries avec création d'une aire de branchages à Sainte-Honorine du Fay.
- ✓ Le relais assistantes maternelles, en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Française.
- ✓ Les écoles de musique.
- ✓ La réhabilitation du gymnase d'Evrecy.

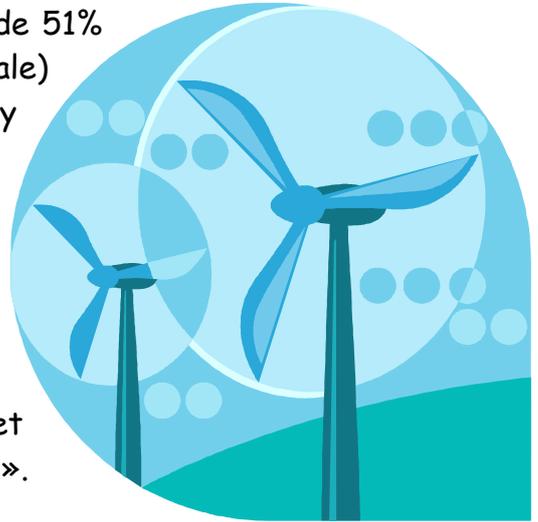


Des prévisions à plus long terme :

- ✓ La création d'une zone d'activité (une première tranche de 5 hectares) située à Evrecy. Les études ont été lancées cette année.
- ✓ Le vote de la création d'un gymnase intercommunal, implanté sur un terrain mis à disposition par la commune de Fontaine-Etoupefour.



- ✓ La constitution avec participation à hauteur de 51% d'une SEML (Société d'Économie Mixte Locale) dénommée « Energie Renouvelable Evrecy Orne Odon », en partenariat avec la Société Financière des Énergies. Notre communauté de communes nourrit en effet un projet éolien pour lequel nous avons, par délibération en date du 28 octobre 2004, pris la compétence « Etudes pour la production d'énergie sous forme de chaleur et d'électricité à partir d'énergies renouvelables ».



Par ailleurs, la CCEOO a choisi d'adhérer à l'Agence d'Urbanisme de la Région de Caen. Madame Brigitte LEBRETHON, Présidente du Syndicat Mixte Caen Métropole est venue expliquer son utilité aux membres du conseil communautaire. Cette agence sera un moyen de réaliser des études sur le bassin de vie de l'agglomération caennaise qui a subi ces dernières années une poussée démographique importante, nécessitant une nouvelle organisation : Plan de Déplacement urbain, Schéma de Développement Commercial, Plan Local d'Habitat...

Notre communauté de communes dispose d'une fiscalité propre et elle vote par conséquent ses taux d'imposition. Dans le bulletin d'information n° 2, vous avez pu trouver toutes les explications sur le budget.

La fiscalité qui concerne les déchets ménagers et que vous retrouvez sur votre feuille d'impôts fonciers correspond uniquement au service rendu ; vous avez pu découvrir dans le bulletin n° 3 les chiffres vertigineux de leur traitement et de leur destruction.

En 2006, les élus de la communauté de communes que sont vos délégués intercommunaux vont continuer leur travail d'aménagement du territoire et de gestion des besoins de leurs concitoyens.

Mais auparavant, ils vous souhaitent un bon Noël et pour l'année qui arrive, ils vous adressent leurs vœux les plus sincères de bonheur et de santé. Qu'elle se déroule sous le signe de la tolérance et de la générosité.



Le gaz naturel arrive

Après plusieurs années d'attente, Gaz de France a retenu notre candidature parmi les 28 communes inscrites.

C'est au 1^{er} trimestre 2006 que commenceront les travaux.

Nous avons obtenu 3500 mètres de canalisations à effectuer sur une période de 5 ans.

Nous travaillons sur une prochaine extension du réseau

**CALANDOT René
LECHEVALIER Jean-Louis**

Gaz de France raccorde Avenay Au gaz naturel

Pour vous, le distributeur **Gaz de France**
développe le réseau de gaz naturel

Une énergie compétitive, simple et pratique

Une énergie multi-usages, respectueuse
de l'environnement

Faites le choix du **GAZ NATUREL**
et découvrez son confort

La Municipalité d'Avenay et Gaz de France
vous invitent à participer à la réunion publique
qui se déroulera le

**Mardi 31 janvier 2006 à 19h30,
à la salle des Fêtes, Rue de l'Eglise
à Avenay**

Le but de cette rencontre est de vous
communiquer toutes les informations
relatives à l'arrivée du Gaz Naturel dans
votre commune ainsi que les offres
exceptionnelles consenties à cette occasion.

A l'issue de cette manifestation,
le pot de l'amitié vous sera offert.

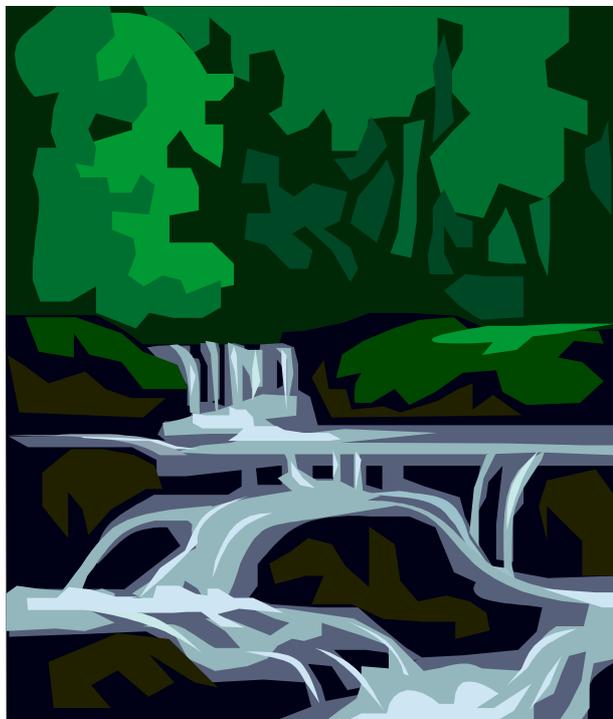


Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Vieux et d'Avenay -SIAVA-

Au cours de l'année 2005, au mois de juin la dernière pièce manquant au dossier (la demande d'autorisation de rejet) a été transmise aux organismes concernés.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une décision positive de notre financement, par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le Syndicat ne peut rien entreprendre tant qu'il n'a pas l'accord de financement.



Le Vice-Président

Jean-Louis LECHEVALIER

Association Odon-Cote 112

Pour l'Association, 2005 n'a pas connu les fastes de 2004 ; cependant, un grand nombre de visiteurs sont venus à la Cote 112, séparément.

Les élèves du White Cross College du Comté de HEREFORDSHIRE sont passés au mois de septembre, pour la 4^{ème} année consécutive.

Les élèves officiers de l'Ecole Royale de Londres sont venus sur el site de la Cote 112 au mois d'octobre.

Le 9 juillet, nous avons accueilli Bill EDWARDES, Président de l'Association des Vétérans de la 43^{ème} Wessex Division d'Infanterie, pour célébrer le 61^{ème} anniversaire de la Bataille de l'Odon. Etaient présents pour l'accueillir de nombreuses personnalités locales et habitants des villages alentours.

Un hommage a été rendu aux soldats britanniques, tombés sur ce champ de bataille.

Nous avons eu une pensée particulière pour Jacques RONDEAU et Alfred MORCEL, tous les deux d'Esquay Notre-Dame, récemment disparus. Ils ont apporté leur soutien à l'Association « Odon Cote 112 ».

Nous remercions pour leur présence, les quatorze porte-drapeaux des Communes de l'Association.

Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie, à la salle d'Esquay Notre-Dame, en présence de Monsieur Raymond LUCAS, Maire.



J. DUPUY

Président « Odon Cote 112 »

U.N.C.A.F.N

SECTION D'EVRECY / AVENAY / BARON-SUR- ODON / BOUGY ESQUAY NOTRE-DAME / EVRECY / GAVRUS / NEUILLY-LE-MALHERBE

Compte rendu d'activité des Anciens Combattants :

Le 4 février est survenu le décès de M. Alfred Morcel ; celui-ci entretenait le monument des Anglais de la cote 112.

Le 28 février est survenu le décès de M. Jean-Louis Roussel, AFN

Le 5 Mars est survenu le décès de M. Jacques Rondeau, AFN, Maire d'Esquay notre Dame et Secrétaire de la Section.

Le 9 Avril 2005 à Caen, nous avons eu la réunion de printemps des Présidents de Section en assemblée générale ordinaire avec les rapports moraux, financiers, actions sociales, élections, actions humanitaires, décorations dont le Président M. Bry Pierre, Mérite UNC Argent.

Le 24 Avril, à 9h00, nous avons assisté à l'assemblée générale statutaire des Anciens Combattants de Sainte-Honorine du Fay afin de les remercier pour leur présence aux cérémonies organisées par la section d'Evrecy.

A 11 heures, cérémonie au Mémorial des Déportés, place de la résistance.

Le 1^{er} Mars nous avons accompagné la section de Tilly-sur-Seules devant le Monument aux Morts de Grainville-sur-Odon.

Le jeudi 5 mai à 10h30, Messe à l'église et à 11h45, dépôt de gerbe au Monument aux Morts d'Evrecy. A 12h00, vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes.

Le samedi 7 Mai à Esquay Notre-Dame, à 18h30 messe, puis dépôt de gerbe au Monument aux morts et remise de décorations dont :

- M. René Farcy, AFN, Croix du Combattant
- M. Pierre Leloir, AFN, Croix du Combattant
- M. Gérard Marion, AFN, Croix du Combattant

Puis vin d'honneur offert par la Municipalité.

Le Dimanche 8 Mai à Baron-sur-Odon, à 9h00, café et croissants offerts par la Municipalité à la salle des fêtes, puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise de décorations :

- M. Raymond Carrara, AFN, Croix du Combattant
- M. Gérard Guewy, AFN, Médaille Reconnaissance de la Nation « Algérie »

A 10h30, messe en l'église d'Evrecy, puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise de Décoration à M. Yves Moulin, AFN, Croix du Combattant.

A 11h45, à Avenay, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et vin d'honneur offert par la Municipalité.

Le 22 Mai 2005, ont eu lieu les 85 ans de l'U.N.C Calvados.
77^{ème} Congrès Départemental à Carpiquet. Nous étions représentés par une vingtaine de membres dont tous nos Porte-Drapeaux.
Environ 600 Anciens Combattants participaient aux cérémonies, aux dépôts de gerbes au Monument aux Morts.
Ensuite, un repas a eu lieu à la salle de spectacle de Carpiquet.

Le 5 Juin à Maizet :

A 15h00 : Accueil des Gallois sur la place de l'église de Maizet

A 15h30 : Cérémonie devant la plaque de Wells et visite du musée Gallois dans la Mairie de Maizet.

A 15h45 : Verre de l'amitié.

Le 19 Juin, 61^{ème} Anniversaire du Bombardement d'Evrecy :

A 10h30 : Messe en l'église d'Evrecy et dépôt de gerbe sur la tombe des victimes inconnues du bombardement.

Défilé jusqu'au Monument aux Morts avec les Porte-Drapeaux et Anciens Combattants.

Dépôt de gerbe à la mémoire des 130 victimes du bombardement du 15 Juin 1944.

Le 9 Juillet, Cérémonie au Monument aux Morts Anglais de la cote 112 avec les Porte-Drapeaux et Anciens Combattants. Nous recevons les Vétérans du 43^{ème} Wessex.

A partir du 3 Juin 2005, la Section des Anciens Combattants d'Evrecy est devenue indépendante sous le N° 014201441, officialisée par le Préfet de Région de Basse-Normandie, Préfet du Calvados, Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Le siège se situe à la Mairie d'Evrecy, Place Général de Gaulle, 14210 Evrecy

Le bureau :

Président	M. Pierre Bry	Evrecy
Vice Président	M. Jean Maxe	Evrecy
Secrétaire	M. Gérard Guewy	Baron/Odon
Trésorier	M. Jean-Claude Anquetil	Esquay Notre-Dame
Secrétaire Adjoint	M. Bernard Lecourt	Avenay
Trésorier Adjoint	M. Emile Ménard	Esquay Notre-Dame

Dimanche 18 Septembre

Méchoui à la salle des fêtes d'Evrecy

Vendredi 11 Novembre

Cérémonies de l'Armistice 1918*

(Ci-contre : remise de décorations à AVENAY)

Dimanche 27 Novembre

60^{ème} Anniversaire de l'U.N.C Evrecy

Dimanche 4 Décembre

10h30 : Messe

11h15 : Cérémonie des Anciens Combattants d'AFN et Décorations



Association

Loisirs Culture et Accueil

Du 3^{ème} Age d'Avenay

Comment vont nos aînés du club et que font-ils ?

Toujours la même chose, direz-vous ! Oui et non ! Nous sommes des Normands, pas vrai ? Voici quelques détails des prestations.

Bien sur, nous n'oublions pas nos réunions mensuelles qui permettent de nous retrouver et discuter ensemble ; cela brise l'isolement, mais aussi permet de partager des jeux de belote, scrabble, dominos, rumikube, triominos, etc. etc.

Et l'on se quitte après avoir pris un bon goûter avec chocolat, thé ou café. Mais il ne faut pas oublier le calendrier de nos activités.

Janvier reste le mois de l'assemblée générale avec le renouvellement de notre adhésion et les rapports d'activité futur et antérieur, le rapport moral, et le plus important, le rapport financier.

En cette année 2006 nous devons voter pour le remplacement de la présidente qui fait appel à des hommes et des femmes de bonne volonté qui voudront bien prendre le relais. Vingt-huit ans de présence et de bénévolat et vingt-trois ans de présidence permettent de penser qu'il est temps de prendre sa « retraite ».

Ce n'est compliqué que si l'on complique les choses. Il suffit de le vouloir. Et le travail peut être partagé. Faites-vous connaître, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous. Et reconnaissons que nous sommes soutenus par la Fédération Française des Clubs des Aînés Ruraux qui nous apporte ses conseils.

En Février, comme toujours, le jeu du Loto a fait des heureux. Les malchanceux sont repartis avec un lot de consolation.

Février encore. Le comité des fêtes ne manque pas à sa parole. Un repas très copieux (peut-être trop) était offert à tous les Anciens de la Commune. L'animation était parfaite. Bravo à tous les membres du comité des fêtes et à leur dynamique président.

Mars et Avril furent calmes. Il faut savoir prendre du temps au temps qui passe.

Mai vit revenir la journée de la Forme avec les clubs de Vendes, Tessel et Juvigny. Vingt-six personnes d'Avenay (marcheurs et non marcheurs) étaient présentes.

Cette journée est appréciée par les aînés car elle nous permet de jouer la carte de l'intercommunalité.

Nous devons maintenant agir en ce sens pour pouvoir rassembler suffisamment de monde pour réaliser telle ou telle sortie ou autre activité. Il est évident que la maladie ou l'immobilité réduisent toujours le nombre des adhérents et qu'il faut se regrouper pour maintenir le cap. Une réunion entre clubs voisins doit se tenir prochainement pour résoudre ce problème.

Juin est toujours le mois le plus mouvant puisque nous sommes partis vers le Casino de Bagnoles de l'Orne pour apprécier un fin repas suivi d'un spectacle spécialement dédié aux aînés, intitulé « les folles années ». (Une question : étaient-elles folles, ces années ? Non,

plutôt insouciantes et heureuses). Spectacle très sympa, très gai, très coquin ! Cela fait du bien de rire de bon cœur.

N'oublions pas notre concours du pain, qui, comme chaque année, demande beaucoup de travail. La récompense est au bout de ces efforts Sincère merci au comité des fêtes pour la belle image reçue. Elle nous permet d'alléger le coût de nos sorties.

Et vive les vacances de Juillet et Août et vive la famille !

Et le mois de septembre est revenu. Nous étions trente quatre personnes à partir visiter le château de Crévecoeur en Auge et ses très belles dépendances, ainsi que le domaine de Saint-Hippolyte, très intéressant avec son magnifique cheptel et sa fabrication de fromages. Tout de même 6 km à pied (ça use les souliers et ça fatigue) pour se rendre d'un point à l'autre. Mais une superbe journée.

Le 19 septembre, réouverture de la gymnastique douce hebdomadaire. Une vingtaine d'adeptes réguliers s'y adonne chaque lundi avec leur animatrice Françoise MUSSO de 15 heures à 16 heures.

Octobre, le 13 exactement, fut la journée de réunion de secteur proposée par la F.F.C.A.R. de Caen qui présentait le thème principal sur la sécurité routière, présenté par le major de la gendarmerie de Noyers-Bocage. Si nous devons repasser le permis, plus d'un serait recalé, c'est évident.

Novembre n'a rien prévu au programme puisque Décembre réunira tous les adhérents (et quelques supporters) pour un vrai repas de Noël.

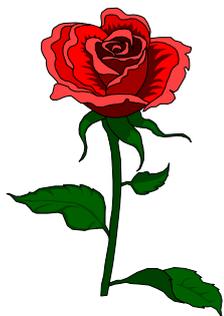


En conclusion, le Club va doucement, mais va bien.

Les membres du conseil d'administration, et leur présidente tiennent à vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à tous les enfants du village, connus ou inconnus, de merveilleuses fêtes de Noël en famille et vous présentent leurs vœux les plus sincères pour l'année 2006 toute proche.

Bonne et heureuse année à tous.

La Présidente
Mme BAZIN



Comité de Fleurissement d'Avenay et Concours de maisons Fleuries

A l'heure où nous vivons et constatons des dégradations de toutes sortes, tant sur les biens publics que les biens privés, il est réconfortant de voir qu'il existe encore dans nos communes un intérêt collectif aux biens communs et à leur embellissement.

Pour la cinquième année consécutive, à raison de deux campagnes de renouvellement floral annuel, le comité de fleurissement avec le soutien de la Commune s'est une nouvelle fois mobilisé le 5 novembre 2005 pour réaliser la campagne d'hiver et de printemps 2006. La prochaine étant dorénavant et déjà programmée pour mai 2006.

Qu'il me soit permis ici de remercier individuellement chaque participant, bénévole ou non, qui participe selon leur envie et leur moyens à l'embellissement des biens communs, et pas seulement publics, de notre commune d'une part pour leur participation active au 2^{ème} concours des maisons fleuries qui s'est déroulé en juillet 2005 et qui cette année a été encore un franc succès.

Les résultats sont les suivants :

1 ^{er}	Monsieur et Madame LUNEL
2 ^{ème}	Monsieur et Madame HARDY
3 ^{ème}	Monsieur et Madame HUET
4 ^{ème}	Monsieur et Madame DARS
5 ^{ème}	Monsieur et Madame TAILLEPIED

Fort nous est donné de constater au vu de ses premiers résultats et des efforts individuels que l'année 2006 sera plus encourageante encore.

Que chacun des bénévoles et participants soient ici une nouvelle fois remerciés pour leur participation au concours des maisons fleuries, sans oublier nos généreux donateurs qui nous ont permis de récompenser les lauréats, et

***Bienvenue à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre au printemps prochain, pour leur participation active au fleurissement de la commune,
Pour faire partie du jury du concours,
Ou pour participer au prochain concours des maisons fleuries.
Bonne et heureuse année à tous pour 2006.***

Pour Le comité de fleurissement,
Jean-Louis QUILLOT.



Comité des fêtes et des loisirs d'Avenay

Le 13 juillet 2005, Annick LECOURT nous quittait...

Secrétaire dévouée du Comité depuis de nombreuses années, Elle ne ménageait pas sa peine, présente à toutes les réunions, aidant à toutes les tâches qu'elle pouvait réaliser. Le Comité perd une amie partie trop tôt. Nous renouvelons nos sincères Condoléances à toute sa famille, particulièrement à son mari, également membre dévoué du Comité, et à ses enfants. Il est de notre devoir de rappeler sa mémoire, et que son souvenir demeure parmi nous.

Cette année encore, le Comité des fêtes a pu mener à bien, l'ensemble de ses activités grâce à la subvention communale, au bénéfice de la location de la salle des fêtes et des manifestations, ainsi qu'au dynamisme de ses membres et des bonnes volontés venues nous rejoindre principalement au moment de notre kermesse. Le bureau du Comité et ses 22 membres ont pu réaliser les activités suivantes :

Pour l'école :

- 71 enfants ont reçu livres et friandises pour Noël.
- La moitié des bénéfices de la tombola lors de l'exposition artistique a été reversée à la coopérative scolaire.
- les bénéfices d'un concours de belote serviront pour les classes « Découvertes ».

Pour les Anciens d'Avenay :

- 52 colis ont été distribués dans la commune dont deux pour des personnes en Maison de Retraite.
- Une trentaine de personnes de 60 ans et plus ont partagé un repas avec des membres du Conseil Municipal et du Comité. Repas préparé par Mme François, servi par des membres du Comité et animé cette année par Jim Animation.
- 906,64 € ont été versés au club du 3^{ème} Age, correspondant aux 25% des bénéfices du Concours du pain. Merci encore pour son aide.

Pour le club de Tennis de Table :

- Le financement du club est assuré en totalité par le Comité des Fêtes.
- Merci à Gérard Géneslay pour avoir assuré la Présidence pendant 22 ans et bienvenue à Véronique François qui reprend le Flambeau.
- Merci également à Mme Edith Nicolas pour les cours de gymnastique qu'elle donne bénévolement tous les lundis.

Pour les illuminations d'Avenay :

A la satisfaction de tous, les rues de notre village sont illuminées pendant les fêtes de Noël. Cette année, 4 points supplémentaires ont été posés.

Pour la note culturelle :

L'exposition artistique du printemps a encore connu un grand succès. Merci aux principaux acteurs.



Pour la note festive :

- Le concours de pétanque n'ayant plus beaucoup de succès (12 doublettes), il a été décidé de ne pas le renouveler en 2006.
- La foire aux greniers connaît un succès grandissant en exposants.
- Terminons par le Concours du Pain qui, malgré la chaleur, a encore remporté un grand succès. Merci pour le prêt du four à pain d'antan et merci à nos fidèles boulangers qui ont œuvré tant d'heures. Cela permet à notre village d'ouvrir une boulangerie une journée par an.

Merci à tous les Membres du Comité ainsi qu'à tous les bénévoles du village et hors commune, qui nous ont aidés tout au long de l'année.

Dans le souci de la continuité, nous faisons toujours appel à de bonnes volontés. Cela permettrait en plus, à tous de se connaître, de nouveaux habitants arrivant régulièrement.

Calendrier des manifestations 2005/2006

Pose des guirlandes	le 3 décembre 2005
Noël des enfants	le 16 décembre 2005
Colis de Noël	le 17 décembre 2005
Dépose des guirlandes	le 07 janvier 2006
Concours de belote	le 11 février 2006
Repas des Anciens	le 19 mars 2006
Exposition Artistique	les 1 ^{er} et 2 avril 2006
Randonnée pédestre	le 09 avril 2006
Concours du Pain	les 17 et 18 juin 2006
Foire aux greniers	le 10 septembre 2006
Assemblée Générale	le 22 septembre 2006

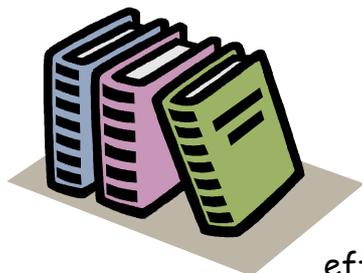


Joyeuses fêtes à tous

Pour le Comité

La Trésorière : Y. LEBOUCHER

Le Secrétaire : B. PUPIN



Le mot de l'Ecole

L'école continue de grandir !!!

Cette année, une quatrième classe s'est ouverte à l'école. En effet, la forte augmentation des effectifs a permis cette création, puisque le nombre d'élèves est maintenant de 82.

Nous avons ainsi pu ramener à deux le nombre de cours de chaque classe et réduire le nombre d'élèves de chacune d'elles.

Nous tenons bien entendu à remercier la Municipalité qui a entrepris très rapidement les travaux d'extension de l'école, dès la confirmation par l'Inspection Académique de l'ouverture de la 4ème classe.

Les prévisions d'effectifs pour les années à venir permettent d'envisager durablement un nombre d'élèves se situant entre 80 et 85.

Nous demandons d'ailleurs aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants (nés en 2003 et après), à AVENAY à la rentrée 2006 de les inscrire dès maintenant, si possible, afin que nous puissions avoir rapidement une idée précise des effectifs pour l'année prochaine (téléphone de l'école: 02.31.80.74.03).

L'équipe enseignante a été remaniée, puisque Alexandra PLOUY a quitté l'école, n'ayant pu conserver son poste.

Mesdames Florence ESNAULT et Delphine MAGDELAINE sont arrivées en septembre pour compléter l'équipe éducative qui n'a pas connu d'autre changement.

L'organisation de l'école est donc la suivante pour cette année scolaire:

- ☺ **Petite Section et**
Moyenne Section : Enseignant: Michel LECONTE
Corinne SENEAL (Agent Communal)
28 enfants (14 « Petits » - 14 « Moyens »)
- ☺ **Grande Section - CP :** Enseignante: Florence ESNAULT
17 enfants (6 GS - 11 CP)
- ☺ **CE1 - CE2 :** Enseignante: Delphine MAGDELAINE
19 enfants (10 CE1 - 9 CE2)
- ☺ **CM - CM2 :** Enseignant : Jean-Yves CAILLARD
18 enfants (8 CM1 - 10 CM2)
- ☺ **Maître E :** Elisabeth BOUTET (Mardi et Vendredi) -
- ☺ **Assistante d'Education :** Noémie PERRIER (Lundi et Jeudi)
- ☺ **Cantine :** Jeannine MARCHEGANI, N. LEROY , N. PERRIER
- ☺ **Garderie / Etude :** Jeannine MARCHEGANI, Noémie PERRIER
- ☺ **Entretien des locaux:** Nicole LEROY
- ☺ **Intervenants extérieurs:** Michèle FARAILL et Pascal MINART (Arts plast.)
Mia DUROSEL (Musique)
Bernard PUPIN (Activités ponctuelles de jardinage)

Malgré les changements occasionnés par cette nouvelle organisation et les habitudes nouvelles qu'elle impose, nous avons pu, dès le début de l'année, maintenir les activités traditionnelles de l'école :

- ✓ Nous avons tenté de gagner une fois encore le Concours ARCIMBOLDO, organisé dans le cadre du Château Flore de Fontaine-Henry. Nous avons dû cette fois laisser le premier à une autre école et nous contenter de la 2^{ème} place. Notre arbre à papillons était tout de même très beau.
- ✓ Nous n'avons pas pu non plus conserver notre première place au challenge « Jean-Louis LAGORIO », organisé à l'occasion du cross du collège d'Evrecy. Il a fallu (d'un rien) nous contenter là aussi de la 2^{ème} place.

Nous envisageons de renouveler l'organisation de rencontres sportives mais aussi de chant choral avec des écoles des environs.

Les grands ont participé une fois encore à l'opération « le parlement des enfants », avec succès cette année ! Un élève de CM2 aura donc l'honneur d'aller représenter sa classe et notre école, en juin prochain, à l'Assemblée Nationale, en siégeant pour une journée dans le fauteuil de Monsieur Jean-Yves COUSIN, Député de notre Circonscription.

La mise en place de notre « jardin d'Ecole » a pris du retard. Nous avons bon espoir de lui donner vie cette année, avec l'aide de Monsieur PUPIN et des Parents d'Elèves qui voudront bien mettre leurs compétences à notre service.

Notre projet de décoration du préau se termine : il ne reste plus qu'à fixer les panneaux sous le préau. Ce sera chose faite, en principe, à la rentrée de janvier.

Nous avons aussi des projets nouveaux pour cette année, et nous allons notamment mettre sur pied un travail sur le thème de l'Afrique, qui sera, pour les quatre classes, le fil conducteur de cette année scolaire.



Nous avons ainsi déjà reçu, à la salle des fêtes, un groupe de musiciens africains. Les enfants ont semble-t-il beaucoup apprécié des sonorités, des danses et des tenues inhabituelles pour eux.

Nous sommes également allés au Café des Images d'Hérouville Saint-Clair voir le film « Kirikou et les bêtes sauvages ». L'action de ce dessin animé que les enfants ont beaucoup aimé se situe en Afrique également.

En accord avec la Municipalité et le Comité des Fêtes et les Parents d'Elèves, nous avons également modifié la remise des cadeaux par le Père Noël : à compter de cette année, le Père Noël continuera à remettre aux enfants des livres et des friandises, mais le traditionnel cadeau individuel que recevait chaque enfants et qui n'avait plus vraiment de raison d'être sera remplacé par un cadeau collectif pour toute l'école. Celui de cette année sera composé du spectacle à Hérouville saint-Clair et d'un équipement en matériel de sport.

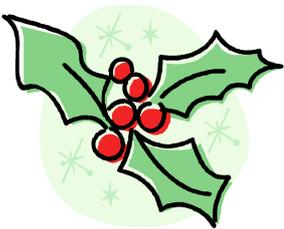


Nos activités traditionnelles, menées par la Coopérative Scolaire et les Parents d'Elèves, ont repris avec succès. Notre 1^{ère} opération « Croissants » a permis de vendre presque 400 viennoiseries. La soirée choucroute a connu son habituel succès, avec près de 200 convives à la Salle de Vieux, (que la Municipalité avait gracieusement mise à notre disposition) et près de 50 livraisons. Apparemment, quelques habitués avaient toutefois renoncé à participer à cette soirée, pensant qu'il n'y aurait pas de place pour tout le monde. C'est dommage, car nous aurions pu accueillir plus de monde et en plus, il est toujours agréable de recevoir les « anciens » ou « futurs » parents d'élèves.

Le marché de Noël n'a pas été reconduit. Il connaissait un réel succès depuis deux ans, mais sa mise en place exigeait beaucoup de travail pour les quelques mamans volontaires. La vente de sapins a toutefois été maintenue et a donné de bons résultats, puisque nous en avons vendu plus de 60.

Nous tenons aussi à remercier tous les habitants de la Commune pour l'accueil qu'ils réservent aux sollicitations régulières des enfants.

Pour terminer cet article, nous adressons nos félicitations à Mesdames Patricia MOUCHEL, Nathalie NOGUET et Nathalie HECTOR ainsi qu'à Monsieur Sébastien HALIX pour leur élection au Conseil d'Ecole. Nous tenons également à remercier Mesdames Agnès GESNOUIN, Julia DUATE DA SILVA et Edith NICOLAS, (Déléguées sortantes qui n'avaient souhaité se représenter, pour leur efficace collaboration ces dernières années).



Les enfants et le personnel de l'école vous souhaitent un joyeux Noël et une heureuse année 2006.

L'équipe enseignante

N.B (1): Nous vous communiquons ci-dessous les dates de nos prochaines activités:

Vente de croissants :	Dimanche 29 janvier 2006
Concours de Belote * :	Samedi 11 février 2006
Après-midi costumée :	Dimanche 26 mars 2006
Vente de croissants :	Dimanche 09 avril 2006
Foire aux greniers :	Dimanche 21 mai 2006
Vente de croissants :	Dimanche 11 juin 2006

*Organisé par le Comité des Fêtes, au bénéfice de la Coopérative Scolaire.

N.B (2) : les billets de tombola vendus à l'occasion de la soirée-choucroute, se terminant par un 3 gagnent un petit lot qu'il vous est possible de venir retirer à l'école.

N.B : (3) : Nous vous rappelons que l'école continue de ramasser les bouchons en plastique, mais aussi vos balles de tennis en fin de vie et même vos anciens ordinateurs (encore en état de marche !!! -À partir de Windows 98-). Merci d'avance...



Le mot des délégués de parents d'élèves

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux et futurs parents et espérons leur totale intégration au sein de notre école.

Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont participé aux différentes activités (soirée choucroute, vente de croissants, vente de sapins...) sans qui rien n'aurait pu être possible.

Cette année, le marché de Noël n'a pas été reconduit mais sera remplacé par un méchoui au mois de juin dont la date n'a pas encore été définie.

Nous comptons sur vous, n'hésitez pas à commander des croissants pour un petit déjeuner gourmand.

Les bénéfices serviront au financement des différents projets de l'école notamment les voyages « découvertes » et les intervenants en arts plastiques, musique...

Toutes les personnes qui souhaitent aider les bénévoles sont toujours les bienvenues.



*Patricia
Nathalie
Sébastien
Nathalie*

<i>Patricia MOUCHEL</i>	<i>02.31.73.79.68</i>
<i>Nathalie HECTOR</i>	<i>02.31.80.48.43</i>
<i>Sébastien HALIX</i>	<i>02.31.74.24.53</i>
<i>Nathalie NOGUET</i>	<i>02.31.73.28.37</i>

Le Mot de Frère Arsène

Il y a un an j'arrivais à EVRECY pour participer à l'animation de la Paroisse Saint-Gerbold des deux Vallées, dont AVENAY fait partie.

Je quittais la Seine Maritime pour le Calvados. Je passais de l'autre coté de l'eau, expression souvent employée par les gens qui franchissaient la Seine.

Nouvelle mission - nouveau lieu de vie.

Toute vie est faite de passages plus ou moins difficiles. Des jeunes quittent le cocon familial pour se marier, et des parents se retrouvent seuls. Un être cher disparaît, et c'est toute une vie qui est chamboulée.

Dans l'Eglise aussi, elle est faite d'hommes et de femmes, et des décisions peuvent surprendre, décevoir.

A chacun il revient d'accepter ces passages difficiles, pour qu'ils ne soient pas ruptures.

L'Eglise n'est pas une association comme les autres, ce n'est pas seulement une affaire à faire tourner, et la mission est donnée à quelques-uns, qui n'en sont pas propriétaires. Cette mission vient de Dieu.

Elle est là pour faire grandir chacun et permettre au plus grand nombre de vivre sa foi dans tous les domaines : personnel, sacrementsdeuils....

Aujourd'hui, pour la paroisse Saint-Gerbold des deux Vallées :

Père François QUILLET, prêtre modérateur

Père Bernard LECLERC

Père Jean HOMMET, prêtres retirés rendant des services (sacrements, messes...)

Père François POTTERIE, aumônier militaire, résidant à Sainte-Honorine du Fay qui a demandé à ne plus être prêtre auxiliaire mais n'exclut pas tel coup de main occasionnel.

Frère Arsène SEBIRE, Coordinateur pastoral, résidant au presbytère d'EVRECY. C'est la maison paroissiale où vous pouvez vous adresser pour toutes demandes.

Tel: 02-31-73-66-15

Je suis très heureux d'avoir su faire ce passage pour être parmi vous. Bonne route à tous.

Amitiés

ARSENE

A.F.A.P.E.J



Agir ensemble pour l'emploi

**Association des Familles Actives
Pour l'Emploi des Jeunes
7 ter rue du Dorset 14930 MALTOT
Tel/Fax : 02 31 26 98 17**

**Au Service de Toutes Personnes en
Recherche d'Emploi ou de Conseils**

Sa Nature : Association Familiale Intercommunale à But Social,
Soutenue et subventionnée par **Votre Commune**

Son But : Procurer un soutien Moral, d'Écoute et de Dialogue, Un appui technique (aide personnalisée au C.V. et aux techniques de recherche d'emploi...)

Action : Grâce à un réseau important, nous parvenons à mettre directement en relation les Demandeurs d'Emploi avec des Employeurs

Qui sommes-nous ? : Un groupe de Bénévoles au Service de Toutes Personnes cherchant Conseils, Orientation, ou Emploi.

*Ceci en toute Gratuité, en parfaite Discretion
et ... c'est Efficace ! ...*

PERMANENCES :

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h30 à 12 heures
(A coté de la Poste de Maltot)

Sur rendez vous du lundi au vendredi

Téléphone pour les rendez vous ou pour les urgences : 02 31 26 91 45

Tennis de Table

Après quelques semaines d'incertitude, une nouvelle saison a repris au Club de Tennis de table.

En effet, au mois de septembre, après 22 années à la tête du Club, Gérard Géneslay a décidé de se retirer. Après les élections, Véronique François a pris sa succession et sera secondée dans ses fonctions par Christophe Girard.

Samuel CHENEVARIN, de Troarn, continuera à assurer les entraînements cette saison, dans le cadre de la convention avec Fontaine-Etoupefour et Evrecy :

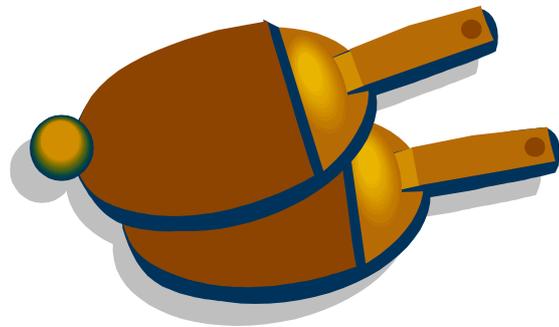
- Entraînement
- Stages pendant les congés scolaires
- Accompagnement lors des matchs par équipes ou en individuel
- Recherche de sponsors, etc.

Pour cette saison, Serge LE BEL continue d'assurer le créneau « initiation adultes », dans un climat convivial. En général, bonne fréquentation, une douzaine de personnes se met à table chaque semaine.

Concernant la compétition, actuellement 12 jeunes viennent régulièrement aux différents entraînements adaptés à leur niveau, toujours le mercredi après-midi, aux horaires suivants :

- 16h30 - 18h00
- 18h00 - 19h30

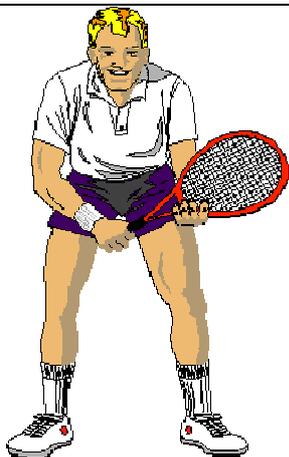
selon les catégories d'âge.



Je profite de cet article pour vous souhaiter, au nom du Club,

une TRES BONNE ANNEE 2006.

La Responsable du Club
Véronique FRANÇOIS



Le Tennis Club d'Avenay

Pour tous les habitants, ainsi que nos nouveaux arrivants, il existe près du terrain de foot, un terrain de tennis qui ne demande qu'à être foulé "par vos nouvelles chaussures de sport"

Nos Tarifs pour la nouvelle saison tennistique du 01/10/05 au 30/09/06 sont :

- * Adultes et enfants extérieurs des habitants d'Avenay : **15 euros**
- * Enfants moins de 12 ans : **gratuit**
(mais obligation de jouer avec un adulte)
- * Enfants entre 12 ans et étudiants : **10 euros**
- * Visiteurs : **30 euros**
- * Cadenas pour réservation : **5 euros**
- * Clef du court : **3 euros**

Pour les adhérents qui arrêtent le tennis,
nous vous prions de nous rapporter la clef du court. Merci d'avance.

Dans l'attente de vous voir,

**L'équipe du Tennis vous souhaite à toutes et tous futurs adhérents de
Joyeuses Fêtes de fin d'année.**

- Pour tous renseignements :
 - contactez Jean-Louis GABRIEL, responsable du Tennis d'AVENAY

Coordonnées : M GABRIEL Jean-Louis
Rue de la Mare
14210 AVENAY
Tél : 02-31-08-04-24



ASSOCIATION INTER-CULTURE-LOISIRS VAL ORNE AJON

Chers amis de L'ICL,

Nous profitons de votre bulletin municipal pour vous présenter le bilan de nos activités 2005, mais cette année encore ne nous a pas épargnés, puisque nous avons eu la douleur de perdre notre amie Annick qui était trésorière de l'association depuis plusieurs années et qui remplissait cette difficile tâche avec beaucoup de rigueur. Malheureusement son départ précipité nous remplit de tristesse, mais nous ne pouvons oublier les bons moments passés ensemble et les fous rires. A Denis et ses enfants nous renouvelons notre amitié et notre soutien dans cette épreuve qui les touche.

Nos activités :

Les cours d'allemand : ont repris le 11 septembre à la salle de la mairie de Ste Honorine du Fay ; environ 15 personnes participent à ces cours du mardi soir qui sont toujours donnés par Marie Claire Schaeffer. Nous lui adressons un grand merci pour sa persévérance et son dévouement.

La bibliothèque : est à votre disposition à la maison des tilleuls à Amayé-sur-Orne. Un nouvel aménagement a été fait et va continuer cette année.

Les randonnées : le calendrier vous a été distribué pour cette nouvelle année. Dans la bonne ambiance et sous une chaleur estivale, 105 personnes se sont retrouvées au pique nique à Montigny, lors de la grande randonnée du mois de juin. Merci à toutes les municipalités qui offrent les boissons à chaque passage dans les diverses communes.

L'atelier théâtre : chaque mercredi après-midi, 12 enfants se retrouvent à Préaux Bocage sous la direction de Anne-Laure Jourdan. Nous avons pu découvrir leur pièce écrite et mise en scène par eux-mêmes lors de leur représentation au mois de mai à l'occasion de la venue de nos correspondants du jumelage allemand. Une proposition d'aller en Allemagne leur a été faite !...

Le ski : un petit groupe de jeunes est parti cette année à St Jean d'Arves, du 16 au 24 avril, après beaucoup de difficultés pour trouver un gîte. Merci à Claudie et Gérard Géneslay qui s'investissent énormément dans cette activité qui devient de plus en plus compliquée au niveau des responsabilités et de l'organisation.

Le jumelage : nos amis allemands sont venus au mois de mai pour fêter les 15 ans de jumelage avec Johannesberg. Le vendredi, nous avons organisé une randonnée jusqu'à Vieux, puis après le pique nique dans la salle des fêtes, nous avons visité le musée. Samedi, journée des cérémonies officielles : le matin au Val de Maizet, le soir à Vacognes : théâtre des enfants, chants en allemand, sketches,... Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et la simplicité.

Début octobre, 23 personnes de nos communes et d'ailleurs ont rejoint nos amis allemands pour visiter Berlin. Le voyage qui était organisé par le comité de jumelage allemand fut intense et plein d'émotions.

La traversée de Paris : 43 personnes ont randonné dans les rues de Paris en partant de la porte Dauphine jusqu'à la porte de Vincennes (23km de trajet).

Soirée beaujolais : le 18 novembre.

Marché de Noël : le 4 décembre prochain s'est déroulé le marché de Noël.

Un après midi bricolage a eu lieu, pour cette occasion, le 26 novembre à la salle, à côté de la mairie de Sainte-Honorine du Fay.

Merci à tous pour votre participation,
Merci aux municipalités pour leurs subventions, ainsi que pour le prêt des salles qui sont mises à notre disposition et qui nous permettent d'organiser nos activités,
Merci aux bénévoles qui oeuvrent pour l'association.

Bonne et heureuse année 2006 !



Remise d'une tenue traditionnelle de Normandie, à nos amis de Johannesberg, à l'occasion des 15 ans de notre jumelage.

(Cérémonie officielle au Val de Maizet - Mai 2005-)



A.S. VIEUX FOOTBALL

Le club a enregistré une forte augmentation du nombre de ses licenciés : 151, soit 50% de plus que la saison précédente, surtout dans la catégorie débutants (6 et 7 ans) venant des communes limitrophes.

Le club offre la possibilité à tous de pratiquer le football dans toutes les catégories, des débutants aux vétérans, dont les rencontres se déroulent sur les terrains d'Avenay, de Maltot et de Vieux.

Tous les matchs de 13 ans, Seniors B et Fanas se jouent sur le terrain d'Avenay, mais aussi des plateaux de débutants.

Il faut noter les très bons résultats réalisés la saison dernière :

- Les deux équipes Seniors accèdent en division supérieure.
- Les 18 ans montent en championnat de Ligue et devront rivaliser avec des clubs comme ASPTT Caen, Argentan, Flers, Lisieux, Ifs, etc.
- Les 15 ans et 13 ans accèdent aussi à l'échelon supérieur.

Nous remercions vivement la Commune d'Avenay pour le prêt de ses équipements sportifs.

Si vous souhaitez rejoindre le club, contactez Marcel COTIN au 02 31 26 97 41





Le Service de Soins Infirmiers à Domicile Aux Personnes Agées, des Cantons d'Evrechy, Tilly-sur-Seulles et Thury-Harcourt (S.I.A.D)

Ce service a été créé le 17 janvier 1985, sur le souhait des Conseillers Généraux, de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R) et des Associations Locales des Professionnels de Santé (A.L.P.S).

Il a pour but d'assurer, sur prescription médicale, aux personnes âgées et dépendantes :

« Les soins infirmiers et d'hygiène générale, le concours nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux ».

Il a pour vocation :

- d'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales le permettent.
- d'abrèger une hospitalisation et de faciliter le retour au domicile.

Les Bénéficiaires :

Peuvent en bénéficier, les personnes âgées d'au moins 60 ans (il peut y avoir des dérogations pour des personnes plus jeunes souffrant de perte d'autonomie importante).

Le S.I.A.D a une capacité de 65 lits. Le personnel du S.I.A.D est composé d'un cadre infirmier coordinateur, d'une infirmière coordinatrice, des infirmiers libéraux ayant passé convention avec le service (environ 65 infirmiers), et de 16 aides-soignantes (A.S).

Le Financement :

Le coût de la prise en charge est supporté dans sa totalité par la Caisse d'Assurance Maladie de l'assuré.

Le Fonctionnement du Service :

L'essentiel des soins se fait le matin, à raison d'un passage d'environ $\frac{3}{4}$ d'heure de l'aide-soignante.

Des passages du soir peuvent également être effectués lorsque ceux-ci sont justifiés.

Les soins infirmiers sont assurés lors du passage de l'infirmier(e) libéral(e). Le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) est laissé au patient. Celui-ci est directement rémunéré par le Service.

Comment faire intervenir le Service ?

Dans le cas où une personne rentre dans les conditions d'admission, il lui suffit, soit de contacter son médecin traitant, soit directement le service, par téléphone, au 02.31.80.47.21. Les infirmiers coordinateurs pourront alors constituer le dossier d'admission, en collaboration avec le médecin traitant.

Vous pouvez également appeler ce même numéro pour tous renseignements complémentaires.



A.D.M.R. Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural

Le service de l'A.D.M.R. a pour vocation de faire de l'aide à domicile, mais aussi de l'accompagnement.

L'association ne se sent pas déchargée de sa responsabilité lorsqu'elle a envoyé une salariée.

L'approche n'est pas seulement gestionnaire, elle est aussi : humaine, communautaire et conviviale.

L'A.D.M.R. vous aide dans la vie quotidienne.

Vous avez une surcharge de travail.

Vous avez besoin d'une assistante pour l'un de vos proches malades.

Vous devez vous occuper de vos enfants, tenir votre maison.

Vous ne pouvez faire face à toutes les sollicitations.

Pas de soucis avec les formalités administratives, L'A.D.M.R. s'occupe de tout (URSSAF, Fiches de paies...) Et puis, vous offrez du travail à quelqu'un qui n'en a pas. Tout le monde y gagne.

Votre participation financière peut être réduite de 50% en cas d'imposition.

L'A.D.M.R. vous propose un coup de main efficace et chaleureux.

Ménage, courses, préparation des repas.

Un grand rangement dans la maison

La vie est belle avec l'A.D.M.R.

L'A.D.M.R. vous propose ses services « maison »

Aidé dans les tâches ingrates, vous pouvez vous consacrer à vos passions, à votre famille.

Vous-même ou l'un de vos proches avez des difficultés physiques.

Vous êtes isolé.

Vous êtes malade.

L'A.D.M.R. vous propose des solutions pour continuer à bien vivre chez soi

Le portage des médicaments, des repas à domicile, c'est l'occasion de parler à quelqu'un.

Des soins infirmiers et d'hygiène à la maison. C'est tellement mieux qu'une hospitalisation.

A L'A.D.M.R. de trouver :

Les personnes compétentes pour vous rendre ces différents services, les personnes aidantes de remplacement (vacances, maladies ...), le meilleur financement, de vous dire si vous bénéficiez d'une prise en charge, d'effectuer toutes les démarches.

L'A.D.M.R. est gérée par des bénévoles qui sont disponibles et à l'écoute de vos demandes

Les compétences et la bonne volonté de nouveaux bénévoles seront appréciées

Nous vous attendons.....

L'A.D.M.R. est en permanence à vos côtés.

Le secrétariat est ouvert les mardi, mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.

La permanence est assurée par des bénévoles les mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Votre responsable famille : *Mme Elisabeth Laforge*

Votre responsable Village : *Mme Jeannine Marchégiani* *Tel. 02 31 80 57 84*

Mr Bernard Pupin *Tel. 02 31 08 04 62*

Nos coordonnées :

A.D.M.R.

Maison des associations

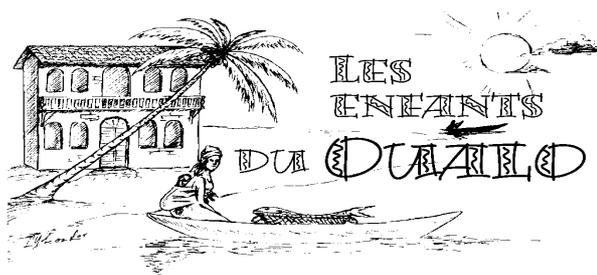
Rue de la Cabotière

14210 EVRECY

Téléphone : 02.31.08.09.62



ASSOCIATION de SOLIDARITE



LES ENFANTS DU OUALO

Notre association créée en 2001 se caractérise par le refus de l'assistanat et œuvre dans la région de Saint-Louis au Nord du SÉNÉGAL, et tout particulièrement dans le petit village de SARÉ LAMOU, en parfaite collaboration avec la population locale.

2005 : Un début d'année encore riche en actions :

- Création d'une antenne dans l'Orne, ainsi qu'à Dakar.
- Partenariat avec un groupe de jeune de l'Est, pour une action ponctuelle au village en Août 2005.

Avec les fonds que nous collectons, grâce aux adhésions, à l'opération annuelle « bol de riz » du collège de Saint-Martin de Fontenay et aux diverses manifestations auxquelles nous participons, avec l'aide des adhérents actifs, nous avons pu financer :

- 1) L'alphabétisation de 10 personnes du village, dont 8 femmes qui ont des responsabilités dans des GIE.
- 2) Le stage de remise à niveau dans l'Hôpital de Dagana de la matrone et de l'agent de santé.
- 3) La rénovation intérieure de la case de santé : Peinture du matériel interne, remplacement des matelas avec double jeu de housse, et passage à la chaux des murs intérieurs et extérieurs.
- 4) L'achat, à Dakar, de livres et fournitures scolaires pour les élèves de Saré Lamou.
- 5) L'achat à la Pharmacie Centrale de Dakar de nombreux médicaments spécifiques.
- 6) L'envoi d'un colis postal, par mois, de médicaments de première urgence pour l'Hôpital de Saint-Louis et Dagana et le village de Saré Lamou.

Et prochainement :

Envoi destiné à l'Hôpital de Saint-Louis, de gros matériel d'optique, offert par la Sté Essilor, ainsi que du petit matériel chirurgical donné par un hôpital de la périphérie.

- 7) Mise en route des jardins sur table, dans le village de Saré Lamou, pour palier à la famine entre la saison des pluies.
- 8) Relance, avec nos partenaires locaux, des fours et capteurs solaires.

Nous collectons toujours, layette, laine, nécessaires à couture, petit matériel scolaire, livres de bibliothèque pour enfants, chaussures montantes, petit matériel orthopédique, etc. des graines pour les semis des jardins sur table et potagers.

(Merci de déposer vos dons au cabinet des Kinésithérapeutes à Evrecy)

Si un sourire vous émeut, alors venez nous rejoindre pour partager des instants inoubliables

Association "Les Enfants du OUALO"

Association Loi 1901

Siège : Mairie d'EVRECY (14210) -
Tél. 02.31.79.15.79 - fax 02.31.73.65.05
E-Mail : leo@ville-evrecy.fr





Votre Club local de Avenay Jardiniers de France vous invite à de nombreux rendez-vous

APPRENEZ LA JARDINAGE

Ateliers de formation

PRENEZ PLAISIR A ECHANGER

Rencontrez d'autres amateurs de jardinage



PROGRAMME SAISON 2005-2006 (1ers trimestres)

Samedi 11 février 2006: La taille fruitière

Samedi 4 et dimanche 5 mars 2006: Foire aux plantes au château de Maltot

Samedi 29 avril 2006: La greffe en couronne

Dimanche 7 mai 2006: Foire aux plantes à Evrecy

L'association des Jardiniers de France

La plus grande association de jardiniers amateurs

Depuis 1876, notre association milite pour le développement du jardinage. Nous sommes présents partout en France grâce à nos nombreux clubs de jardiniers. Plus de 130000 adhérents nous accompagnent et participent à nos projets.

Des projets associatifs:

Jardins pour les autres: Plus de 100 sites plantent, récolte et offrent 500 tonnes de pommes de terre à des associations caritatives.

Enfants: ateliers (découvertes) dans les écoles.

Hortithérapie: développement d'ateliers de formations aux techniques de jardinages adaptées aux personnes handicapées.



Pour nos jardins, la revue des Jardiniers de France

10 fois par an, nos adhérents reçoivent leur revue de 52 pages, qui fourmillent d'idées et de conseils pratiques.

Le catalogue du comptoir des Jardiniers de France

Qui commercialise plus de 600 produits, graines et produits de traitements.

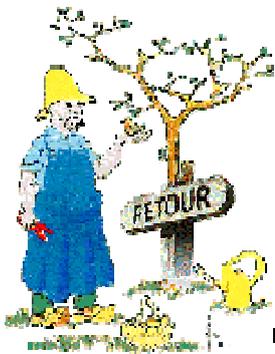
Pour seulement 19 euros par an

Rejoignez votre club et profitez aussi de tous ces avantages.

Votre correspondant local:

Bernard PUPIN 11 Route d' Amayé-sur-Orne 14210 Avenay .tél:02-31-08-04-62





Les Croqueurs de Pommes Normandie

L'Association des CROQUEURS de POMMES a été officiellement déclarée au Journal Officiel le 22 juillet 1978 et le siège social se trouve à Belfort. Nous étions plus de 5000 adhérents à jour de leur cotisation fin 2004 et cela après 26 ans d'existence.

Les CROQUEURS de POMMES se composent de 44 sections locales ou associations en France.

Les CROQUEURS de POMMES NORMANDIE regroupent 215 adhérents que dirige Monsieur Claude Lemarchand notre président ainsi que Monsieur Yves Fournière notre vice président. Pour l'instant nous avons un verger de sauvegarde à Bavent, à Maltot et à Vieux la Romaine.

Au début du siècle des centaines de variétés de pommes sur les marchés, des vergers tout autour des villes, un patrimoine fruitier de 4000 à 5000 variétés uniquement pour les pommes.

En 1970 pour le consommateur c'est un choix forcé entre 3 pommes:

Une jaune, la Golden une variété Américaine qui représente 80% de la vente.

Une verte, la Granny Smith une variété Australienne.

Une rouge qui regroupe plusieurs variétés qui nous viennent d'Amérique.

Le rôle des croqueurs est d'inverser la tendance. Nous avons des résultats concrets: on commence à trouver un plus grand choix de fruits du pays sur nos marchés.

Les objectifs

Retrouver: les variétés fruitières, les usages anciens, les recettes.

Stopper la dégradation du patrimoine fruitier.

Préserver les arbres existants et assurer leur sauvetage

Préserver les variétés retrouvées.

Reconstruire

Une culture fruitière créant une demande de fruits sains et variés.

Faire connaître l'existence des fruits traditionnels.

Réapprendre les gestes qui sauvent les arbres.

Former des spécialistes amateurs.

Améliorer les compétences techniques.

Faciliter les contacts et les échanges.

Etendre le réseau des amateurs de fruits.

Faire la promotion des variétés anciennes.

Agir auprès des producteurs.

Les moyens

Un programme de formation.

Nous avons un calendrier d'activités réparties sur l'année :

- taille, soins, greffage, expositions.
- La sauvegarde des variétés anciennes Normandes.
- Un bulletin (cinq numéros par an).

Le tout pour une cotisation annuelle de 25 euros.

Nous vendons des livres de pomologie, que vous pourrez vous offrir si vous le voulez aujourd'hui.

Pour tous renseignements:

Bernard PUPIN 11, Route d'Amayé-sur-Orne 14210 Avenay Tél : 02.31.08.04.62



Petites annonces

Dépôt de gaz BUTAGAZ

Bouteilles de BUTANE et de PROPANE 13kg

M. et Mme Bernard PUPIN
11, Route d'Amayé-sur-Orne
14210 . AVENAY

Tél : 02.31.08.04.62

Possibilité de livraison.



A VENDRE :

SCOOTER

Yamaha - bleu - année 2001

9 000km

Prix : 1 000 €uros à débattre

M. Pierre CROIZÉ

2, Rue de l'École

02.31.80.60.32

06.81.93.30.76



